

# N° 95 LE PUBLIPHOBIE 1<sup>er</sup>-6-2006

« *Ce qui nous manque nous instruit.* » (Proverbe allemand.) Dernier numéro paru : 1<sup>er</sup>-4-2006 (17<sup>e</sup> année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et déclarée comme association le 1<sup>er</sup> juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. sect. » : renvoi à une section du présent numéro.)

## I ■ Le maire de Tarbes tue une de ses administrées (17 mai 2006)

Gérard Trémège, maire de Tarbes, a renversé et tué, le 17 mai 2006, Marie-Louise Nussbaum, 83 ans, au croisement de l'avenue de la Marne et du quai Estévenet. « Je roulais à 20 km/heure, a déclaré le maire. Je n'ai pas vu la dame. Elle était derrière un panneau de publicité avant qu'elle ne traverse le passage pour piétons. » M. Trémège encourt une peine de 5 ans de prison, une amende de 75 000 euros et un retrait du permis de conduire. Le panneau publicitaire a été enlevé au lendemain de l'accident, à la satisfaction de certains riverains. (Source : *La Dépêche du Midi*, 18 et 19 mai 2006.)

## II ■ Collectif des déboulonneurs : tous aux Champs-Élysées avant le procès de Montpellier !

Le Collectif des déboulonneurs (V. sect. XII), né à Paris et entré en action fin novembre 2005 (LP n<sup>os</sup> 91 à 94), a de nouveau barbouillé, comme prévu, fin avril et fin mai. Extension au niveau national en cours. Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyen d'action : désobéissance civile non-violente en légitime réponse.

**Avril 2006.** Le 27, à 19 heures, à **Lyon** (angle avenues Félix-Faure et Jean-Jaurès), 2 panneaux de l'afficheur Ströer ont été barbouillés (de slogans antipublicitaires bombés à la peinture) par 2 militants, devant 40 personnes, presse comprise (Télé Lyon Métropole...). Pluie, prise de parole, relevé d'identités par la police. Article avec photo, le 2 mai, dans *Lyon Capitale*. Le 29, à 16 heures, à **Montpellier** (près de l'arrêt de tramway Saint-Éloi), 1 panneau de 8 m<sup>2</sup> a été barbouillé par 2 militants, devant 30 personnes et quelques journalistes. Le 28, à 19 heures, à **Paris** (angle rues de Rivoli et de l'Arbre-Sec), 3 panneaux de l'afficheur Avenir et 1 obstacle urbain de la mairie ont été barbouillés par 6 militants, devant 80 personnes. Discours et interprétation du « Barbouilleur ». Intervention souriante de quelques policiers qui relèvent des identités. L'une des deux faces de l'obstacle urbain étant dédiée à une campagne caritative, sont organisés un débat puis un vote. On décide de barbouiller, mais de façon « pédagogique », en inscrivant : « Cause légitime, mais dispositif trop grand. » Le 29, à 15 h 30, à **Rouen** (angle rues du Général-Leclerc et Jeanne-d'Arc, devant le théâtre des Arts), 4 obstacles urbains de l'afficheur JCDecaux ont été barbouillés par 1 militant, devant 25 personnes dont 11 assises par terre avec un écriteau dans le dos (« Pub = matraquage »). Quelques journalistes présents. Une voiture de police arrive. Le barbouilleur est emmené au poste. Article avec photo, le lendemain, dans *Liberté Dimanche*, et dans *Paris-Normandie* du 2 mai.

**Mai.** Le 26, à 19 heures, à **Anduze** (faubourg du Pont, sur le bord du Gardon, dans le Gard), 2 panneaux vantant des supermarchés ont été barbouillés par 2 militants, devant 20 personnes, dont un journaliste du quotidien régional et un accordéoniste. Interprétation du « Barbouilleur des Lilas ». Arrivée de la propriétaire du mur, qui appelle la police (déjà prévenue...). Les deux barbouilleurs sont emmenés au poste. Ils passeront peut-être en correctionnelle à Alès. Article avec photo dans *Le Midi-Libre* du 30 mai. Le 27, à 11 heures, à **Lyon** (carrefour Garibaldi-Berthelot), 1 panneau double face de l'afficheur Avenir a été barbouillé par 2 militantes, devant 15 personnes. On pose sur tous les panneaux du carrefour une affichette « 50 x 70 ». La police (4 fourgons) relève quelques identités. On chante. On se bande les yeux quelques minutes en signe de refus du matraquage visuel. Article avec photo, le lendemain, dans *Le Progrès*. Le 27, à 16 heures, à **Montpellier** (rue de la Palissade), 1 panneau de l'afficheur Avenir a été barbouillé par 2 militants, devant 40 personnes. Interprétation du « Barbouilleur de Gambetta ». Article avec photo, le lendemain, dans *Le Midi-Libre*. Le 26, à 19 heures, à **Paris** (angle bd Voltaire et rue Amelot, à côté de la place de la République), 4 panneaux de l'afficheur Avenir ont été (à peine) barbouillés par 8 militants, devant 100 personnes, dont plusieurs journalistes. Les 8 barbouilleurs, partis en trois vagues à l'assaut des panneaux, ont été arrêtés successivement, l'un se faisant volontairement porter, trois des autres étant plaqués au sol et menottés. Des sympathisants, ignorants de la stratégie non-violente (qui consiste à se faire arrêter exprès), se sont assis devant les fourgons pour entraver quelques instants leur départ. Au poste, l'un des barbouilleurs a répondu à la policière qui l'interrogeait sur ce qu'il faisait au moment de son interpellation : « Je nettoyais le paysage, pollué par des étrons visuels, en vue d'obtenir la Légion d'honneur. » Ensuite, il lui a demandé en la regardant dans les yeux : « Ça vous ferait plaisir ? — Quoi ? — Que nous obtenions satisfaction sur notre revendication. — Ça ne me dérangerait pas », a-t-elle répondu en souriant. Le lendemain, reportage, à l'ouverture du journal télévisé régional sur France 3 (midi et 19 heures). Photos et comptes rendus détaillés : [www.deboulonneurs.org](http://www.deboulonneurs.org).

**Prochaine action parisienne :** le 23 juin. Rendez-vous à 18 heures à l'angle des Champs-Élysées et de la rue La Boétie. Prière de respecter la police, de l'accueillir, de la rassurer. Sous l'uniforme se cache peut-être une victime de la publicité. Métaphore : la police est la vague sur laquelle les manifestants doivent surfer. Autre métaphore : dans le sang qui circule à l'intérieur des veines du tissu social, les policiers ne sont que les globules bleus.

Rappel : le premier procès de membres du Collectif des déboulonneurs aura lieu le 27 juin à Montpellier (V. sect. XI).

## III ■ Alternatives non-violentes n° 138 : « Remettre la publicité à sa place »

Pour recevoir ce numéro qui rassemble les signatures de personnalités engagées dans la lutte antipublicitaire, envoyer un chèque de 14 euros à : Alternatives non-violentes, Centre 308, 82, rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen (anv.revue@wanadoo.fr).

## IV ■ « Espace publicitaire et espace public » (un doux brûlot de Maurice Pergnier)

Les vieux lecteurs du *Publiphobe* se rappellent peut-être que, dans le numéro 55 (décembre 2000), sous le titre paradoxal « Les affiches ont-elles le droit de se montrer ? », Maurice Pergnier avait soulevé un problème en apparence anodin, en réalité d'un incommensurable intérêt : l'écart entre la surface occupée matériellement par une affiche (quelques mètres carrés) et le rayon dans lequel s'exerce son pouvoir de nuisance, en d'autres termes sa portée visuelle (quelques dizaines ou centaines de mètres). Le même auteur vient d'approfondir sa réflexion, aboutie sous la forme d'un texte de quatre pages qui pourrait bien devenir un classique de la

« littérature » antipublicitaire. Mieux : fournir une base théorique pour une remise en question radicale du droit de l'affichage. Un texte sérieux et limpide, lisible par n'importe qui, mais surtout intéressant pour des juristes (V. sect. XIII).

#### **V ■ Visite imprévue chez un agent immobilier irrespectueux (Paris, 4 mai 2006)**

M. Carvalho, habitant du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en a assez de voir régulièrement dédaigner par un certain agent immobilier du quartier l'autocollant antipublicitaire apposé sur sa boîte aux lettres. Le 4 mai 2006, peu avant 19 heures, il se rend à l'agence, accompagné d'un représentant d'association antipublicitaire. Ils tombent sur une employée qui s'apprête à fermer la boutique. Après lui avoir expliqué les raisons de leur visite et neutralisé quelques alibis par lesquels celle-là tentait en vain de fuir ses responsabilités, ils l'obligent à leur remettre une feuille sur laquelle ils lui ont fait écrire : « Je soussigné, ... , exerçant la fonction de négociateur immobilier au sein de la société ... , 24, rue Raymond-Losserand, Paris, m'engage à faire en sorte que M. Carvalho, demeurant ... , voie sa boîte aux lettres définitivement épargnée par notre publicité. » Le riverain mécontent attend de recevoir dans sa boîte un nouveau tract de cette société...

#### **VI ■ Langue de téléspectateur**

*Point n'est besoin d'avoir la télévision (ou plutôt d'être eu par elle) pour observer les dégâts de cette machine à propager les virus : tout le monde a, dans son entourage, au moins un téléspectateur, qu'il suffit d'écouter.* Par exemple, le téléspectateur finit par dire : « Rosita a solutionné son problème d'insomnie. » Le non-téléspectateur, lui, s'obstine à dire : « Rosita a résolu son problème d'insomnie. »

#### **VII ■ Paysages de France libère Dinan, Taden, Saint-Cast-le-Guildo, Les Champs-Géraux et Hirel**

Les afficheurs Lescot et Espace Com d'une part, l'État d'autre part n'ayant pas donné suite aux demandes de Paysages de France d'enlever des panneaux publicitaires en infraction dans ces communes, les premiers ont été condamnés à verser à l'association respectivement 2 500 et 1 300 euros (27 avril et 9 mai), et le second (précisément la préfète des Côtes-d'Armor) a été condamné à lui payer 4 500 euros (30 mars).

#### **VIII ■ Bâche de Clichy-la-Garenne : immeuble délivré !**

Les associations Paysages de France, France nature environnement et Résistance à l'agression publicitaire, qui avaient, par un procès (LP n° 94), suscité la dépose de la bâche géante illégale de Clichy (sur un immeuble au bord du périphérique parisien), constatent avec satisfaction que sont en train de disparaître, ces jours-ci, l'échafaudage mis en place par le groupe JCDecaux ainsi que d'autres bâches et panneaux publicitaires de divers afficheurs, lesquels souillaient le même immeuble et ses abords immédiats.

#### **IX ■ Menaces contre un militant antipublicitaire de Montauban**

Tony Smith, membre actif de Paysages de France et organisateur de recouvrements de panneaux depuis fin 2005 (LP n° 94), a reçu des menaces de la part du représentant local de l'afficheur Avenir. À la fin du recouvrement du 27 mai, le publicitaire, arrivé en voiture, aurait lancé au militant : « Je sais où t'habites... La prochaine fois, j'aurai 50 mecs pour défendre mes panneaux... J'ai des copies de toutes les lettres que t'as écrites à la mairie... J'ai mes entrées à la mairie et à la préfecture. » Le recouvreur a porté plainte. Le lendemain, l'action a fait l'objet d'un grand article dans *La Dépêche du Midi*.

#### **X ■ Erratum**

La rédaction du *Publiphobe* présente ses excuses aux lecteurs pour avoir, dans la section X du numéro 94, ajouté un « r » superflu au mot « correctionnel ». Thierry Lefebvre, qui nous a signalé cette coquille, a donc vu son abonnement prolongé de cinq numéros gratuits, conformément à l'offre permanente en vigueur.

#### **XI ■ Agenda**

10 juin 2006 : journée nationale de déversements de prospectus. (Pour les lieux, se renseigner auprès de R.A.P.)

13 juin, Paris : réunion publique de R.A.P., 22, rue Bouldard (métro Denfert-Rochereau), de 20 heures à 23 heures.

17 juin, Paris : assemblée générale de R.A.P. (ouverte au public) de 9 h à 13 h, au 72 bis, r. Philippe-de-Girard.

22-24 juin : barbouillages du Collectif des déboulonneurs (à Paris, le 23, à 18 h, angle Champs-Élysées/rue La Boétie).

24 juin, Montauban : recouvrement de panneaux à 11 h, route de Castelsarrasin, sur le rond-point de l'incinérateur.

24 juin, Montpellier : journée de réflexion et d'action sur la désobéissance civile (contact : [deboulonneurs34@no-log.org](mailto:deboulonneurs34@no-log.org)).

27 juin, Montpellier : procès de deux barbouilleurs à 14 h, au tribunal de grande instance, place Pierre-Flotte.

#### **XII ■ Carnet d'adresses**

- *Brisons nos chaînes !* (revue du Réseau pour l'abolition de la télévision) : 145, r. Amelot, 75011 Paris.

- *Casseurs de pub* (la revue de l'environnement mental) : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tph. 04 72 00 09 82 ; tcp. 04 78 28 57 78 ; internet : [www.casseursdepub.org](http://www.casseursdepub.org).

- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis Blanc, 75010 Paris ; [deboulonneurs@no-log.org](mailto:deboulonneurs@no-log.org) ; [www.deboulonneurs.org](http://www.deboulonneurs.org).

- La Meute (réseau contre la publicité sexiste) : 163, r. de Charenton, 75012 Paris ; internet : [www.lameute.fr](http://www.lameute.fr).

- Paysages de France (association agréée, spécialisée notamment dans la lutte contre l'affichage publicitaire) :

M.N.E.I., 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph.-tcp. 04 76 03 23 75 ; internet : [www.paysagesdefrance.free.fr](http://www.paysagesdefrance.free.fr).

- Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.) [association concurrente du Publiphobe] :

53, r. Jean-Moulin, 94300 Vincennes ; tph. 01 43 28 39 21 ; tcp. 01 58 64 02 93 ; internet : [www.antipub.net](http://www.antipub.net).

#### **XIII ■ Catalogue**

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 94 numéros parus (10 euros, port et enveloppe compris).

- « Espace publicitaire et espace public », de Maurice Pergnier (4 pages).

#### **XIV ■ Abonnement et commandes**

- Abonnement : 6 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 95 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, B. P. 12, 94211 La Varenne-Saint-Hilaire Cedex, France.

Tph. 01 41 81 69 17, tcp. 01 42 83 45 01.

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable gratuitement sur le site internet : [www.indesens.org](http://www.indesens.org).)